

CH AVIATION CIVILE SUISSE 2015



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Zivilluftfahrt BAZL
Office fédéral de l'aviation civile OFAC
Ufficio federale dell'aviazione civile UFAC
Federal Office of Civil Aviation FOCA

Table des matières

Introduction	3
Entretien avec le directeur sortant Peter Müller	4
Nouveau rapport sur la politique aéronautique	6
Règles simplifiées pour l'aviation légère	8
La Suisse, pionnière en matière de drones	10
2014: année noire pour l'aviation civile internationale	12
En bref :	14
• Aéroport de Zurich	
• Révision partielle de la loi fédérale sur l'aviation	
• Places d'atterrissage en montagne	
• Autorisation d'avions ultra-légers motorisés (U.L.M)	
• Projet FABEC « Sud-est »	
Statistiques 2014	18
Impressum	26



2014: une année noire pour l'aviation civile internationale

Un nouveau record en matière de sécurité mais encore beaucoup de morts. L'aviation civile internationale a été marquée, en 2014, par la disparition inexplicée d'un avion et le crash d'un autre, abattu par un missile, tous les deux des avions commerciaux malaisiens. Le niveau élevé de sécurité dans l'aviation suisse a pu être conservé.

Malgré un nouveau record en matière de sécurité dans l'aviation civile internationale, 2014 n'en reste pas moins une année noire. Le crash encore inexplicé du vol MH370 en Asie et le vol MH17 abattu à l'est de l'Ukraine ont influencé de manière négative le nombre de morts dans l'aviation civile recensé en moyenne annuelle sur plusieurs années. Ces deux événements exceptionnels, la sécurité dans l'aviation commerciale a continué de progresser selon les chiffres de l'Association internationale du transport aérien (IATA). Le taux d'accident était d'environ 14 % de moins que celui de 2013 et de 23 % de moins que la moyenne effectuée sur cinq ans. En Europe, le taux d'accident dans l'aviation commerciale a baissé pour atteindre 1,35 accidents pour un million de vols, l'année précédente, ce taux était encore de 2,75 accidents pour un million de vols.

La Suisse, en comparaison avec l'Europe, affiche une norme de sécurité très élevée, comme le montre l'indicateur de performance majeure (KPI) de la Commission européenne, dont le but est de mesurer et de comparer l'efficacité de la gestion de la sécurité. En 2014, 39 accidents au total ont été recensés dans toutes les catégories (30 l'année précédente). La grande majorité des accidents ont

eu lieu dans la catégorie de l'aviation légère, un seul a eu lieu dans le groupe des appareils de plus de 5,7 t. Au total, cela correspond à un taux de 55 accidents pour un million de vols. À titre de comparaison : 10 ans auparavant, en 2005, on recensait encore 89 accidents pour un million de vols. De plus, 2014 compte le taux de mortalité le plus faible sur toutes les catégories depuis 10 ans.

Si l'on considère cependant de manière spécifique l'aviation légère, c'est-à-dire tous les appareils de vol de moins de 2250 kg, le taux d'accident en 2014 est de 85 (62 l'année précédente) pour un million de vols sur une moyenne de cinq ans. Bien que ce nombre ait augmenté par rapport à l'année précédente, il y eu toutefois considérablement moins de morts liés à des accidents d'avion en 2014. Dans le cas des hélicoptères, le nombre d'accidents a diminué pour passer de 14 à 7, impactant également de manière positive le taux d'accident et de mortalité. Il est toutefois difficile, en raison de la base de données relativement restreinte, d'en déduire une tendance.

Avec 239 cas, le nombre de violations signalées de l'espace aérien reste stable en 2014, surtout en raison du mauvais été.



Une majorité des violations de l'espace aérien se concentre sur des points chauds comme les CTR/TMA de Zurich, l'aéroport international de Berne ou en Suisse centrale, dans les régions d'Alpnach, d'Emmen et de Buochs. Malheureusement, 2015 a vu une nouvelle augmentation considérable des violations de l'espace aérien, en particulier dans l'espace aérien de Zurich. L'OFAC y a réagi avec une campagne d'information qui s'adresse également de manière ciblée aux pilotes étrangers.

L'un des thèmes relatifs à la sécurité sur lequel l'OFAC doit se pencher plus fortement est celui des avions sans occupant, plus communément appelés drones. L'OFAC est avertie à la fois par la société Skyguide en charge de la surveillance de l'espace aérien suisse, et par des pilotes ou des directeurs d'aéroport lorsque ces objets volants sont aperçus à proximité d'un aéroport ou même d'un avion. Chaque signalement est intégré dans une analyse de risque. Afin d'éviter de telles rencontres à proximité des aéroports, l'OFAC a réalisé en 2014 une campagne de prévention à l'aide de prospectus, de conférences et de communiqués de presse.

Statistiques 2014

Plus de chiffres

Pour l'aéronautique, il existe des milliers de statistiques qui offrent, dans leur globalité, une vue d'ensemble de la situation de l'aéronautique mondiale et nationale. Dans notre rapport annuel, nous nous limitons aux chiffres les plus courants concernant l'aéronautique suisse et le bilan de sécurité de l'année 2014. Ci-après, encore quelques liens vers des données chiffrées plus détaillées :

Office fédéral de la statistique

Chiffres concernant l'aéronautique suisse

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/11/07/blank/02/01.html>

Bilan d'activité 2014 de l'AESA (document pdf)

<http://easa.europa.eu/system/files/dfu/EASA%20Annual%20Activity%20Report%202014.pdf>

IATA: Rapport de sécurité 2014 (document pdf)

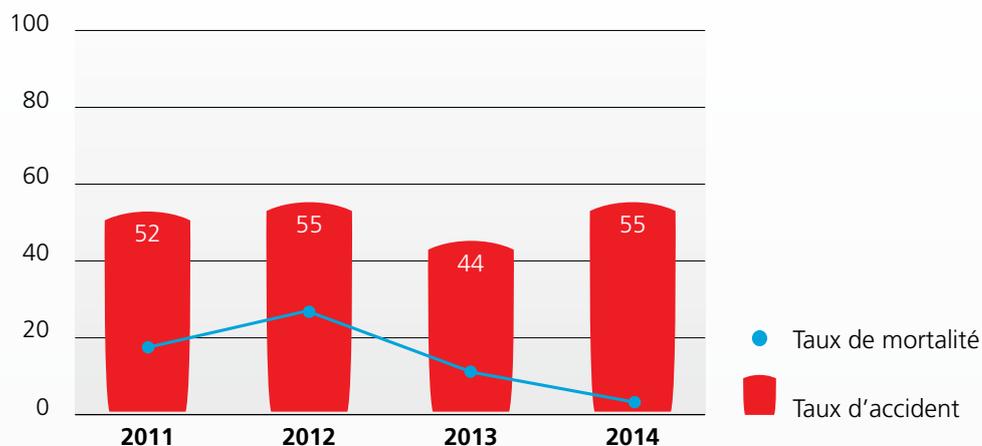
<http://www.iata.org/publications/Documents/iata-safety-report-2014.pdf>

OACI: Rapport de sécurité 2015 (document pdf)

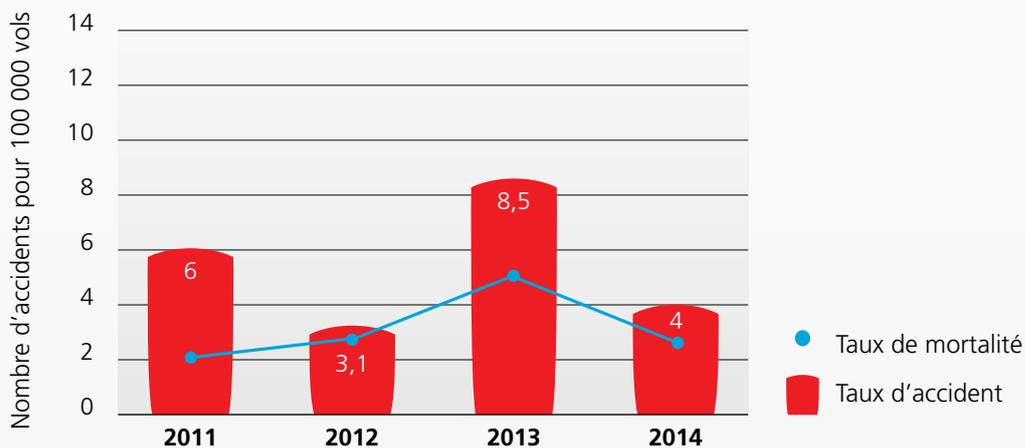
http://www.icao.int/safety/Documents/ICAO_Safety_Report_2015_Web.pdf



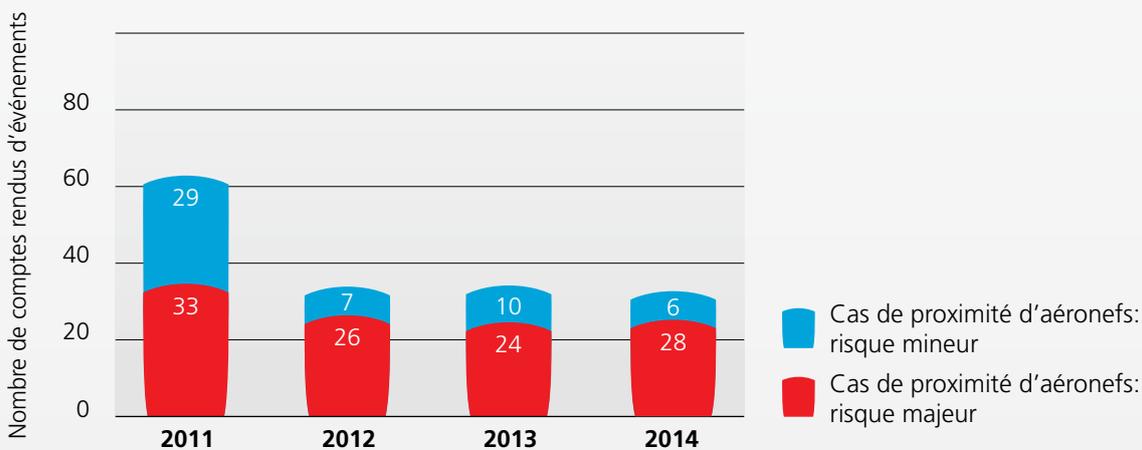
ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCIDENTS ET DU TAUX DE MORTALITÉ AVIONS, PLANEURS ET BALLONS



TAUX D'ACCIDENTS, TAUX DE MORTALITÉ, HÉLICOPTÈRES, TOUTES CLASSES DE POIDS CONFONDUES



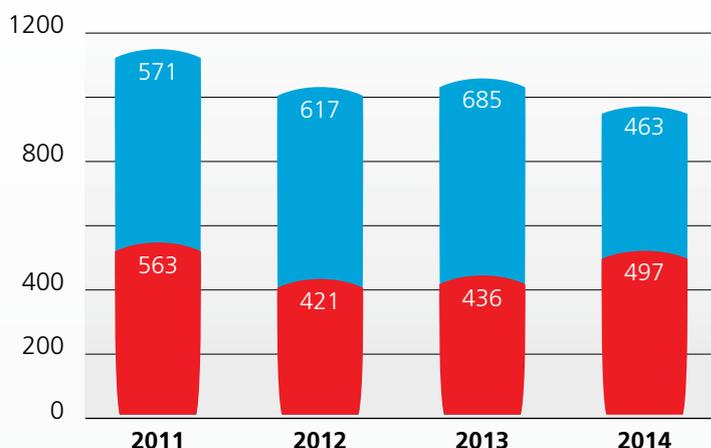
CAS DE PROXIMITÉ D'AÉRONEFS DANS L'ESPACE AÉRIEN AFFECTÉS D'UN RISQUE POTENTIEL



La classification des cas de proximité d'aéronefs affectés d'un risque mineur a changé depuis 2012

Domaines d'activité

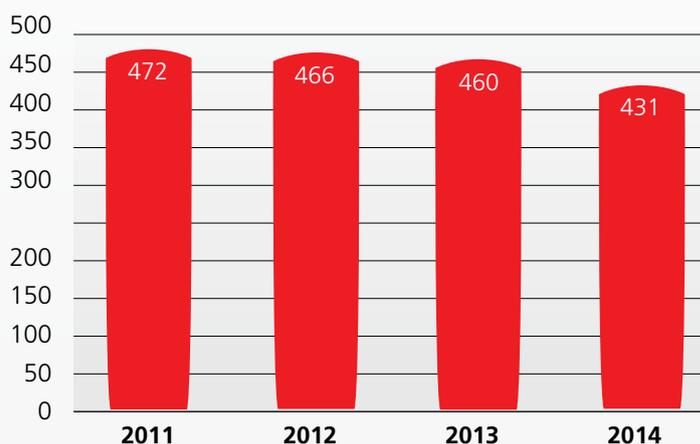
MISSIONS DE SURVEILLANCE DE L'OFAC



L'OFAC est en charge de la sécurité de l'aviation. Pour mener à bien son mandat, il réalise en permanence des inspections et des audits auprès de l'ensemble des acteurs de l'aviation des grandes compagnies aériennes jusqu'au moindre champ d'aviation.



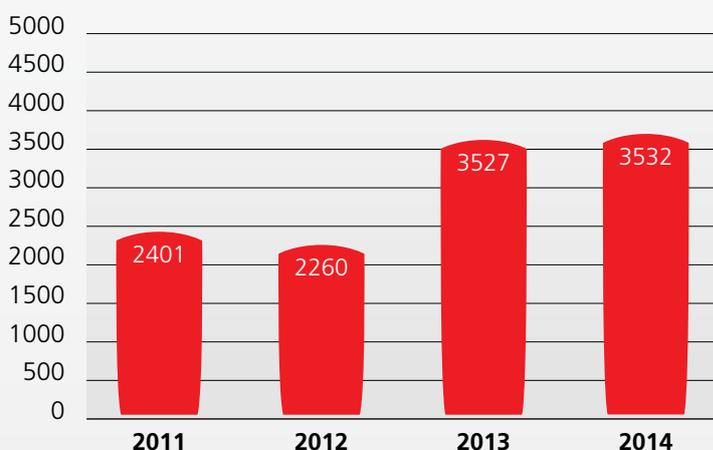
INSPECTIONS SAFA MENÉES PAR L'OFAC



L'OFAC réalise dans le cadre du programme européen SAFA des contrôles par sondage sur les avions étrangers qui font escale en Suisse. Ces inspections se déroulent sur l'aire de trafic des aéroports.

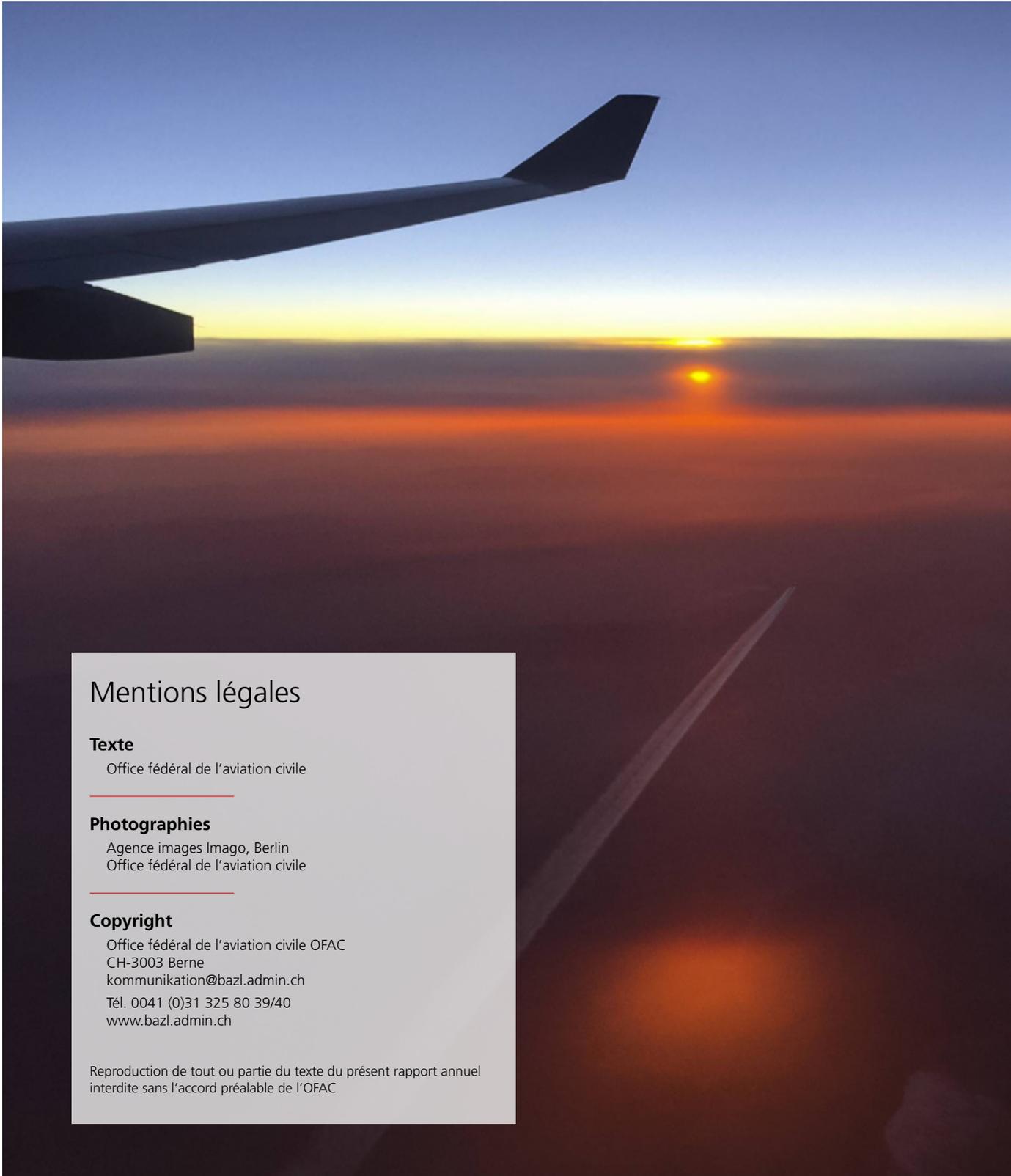


DROITS DES PASSAGERS: NOMBRE DE PLAINTES ADRESSÉES À L'OFAC



La Suisse applique les mêmes règles que l'UE en matière de droits des passagers victimes de retards importants, de refus d'embarquement ou d'annulation de leur vol. Les passagers s'estimant lésés dans leurs droits peuvent s'adresser à l'OFAC.





Mentions légales

Texte

Office fédéral de l'aviation civile

Photographies

Agence images Imago, Berlin
Office fédéral de l'aviation civile

Copyright

Office fédéral de l'aviation civile OFAC
CH-3003 Berne
kommunikation@bazl.admin.ch
Tél. 0041 (0)31 325 80 39/40
www.bazl.admin.ch

Reproduction de tout ou partie du texte du présent rapport annuel
interdite sans l'accord préalable de l'OFAC



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Zivilluftfahrt BAZL
Office fédéral de l'aviation civile OFAC
Ufficio federale dell'aviazione civile UFAC
Federal Office of Civil Aviation FOCA